



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 février 2024

Ont assisté à la séance : Mme JACQUEMOT Maire,
M. REMOND, GORRET, ROUSSEAU, CHIQUOT, GERMAIN, PLIOT, EROSTATE, LEGENDRE.

Absents excusés : Mme CLAVEAU ;
Mme JOLIVET (pouvoir à M. EROSTATE)
M MESSANT (pouvoir à Mme JACQUEMOT)

Absent : M. COCHET

Secrétaire de séance : M REMOND Bertrand

1/ Compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2023

Approbation à l'unanimité.

2/ ATTRIBUTION DE LA PRIME DU POUVOIR D'ACHAT

Le conseil municipal, à l'Unanimité, institue une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la commune.

3/ TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

Fixation à l'Unanimité, du tableau des effectifs du personnel pour 2024.

4/ REVALORISATION DES INDEMNITES DES ELUS

Le conseil municipal fixe la revalorisation du point d'indice en date du 1^{er} janvier 2024 à 10 voix Pour et 1 Abstention (V. LEGENDRE).

5/ REVALORISATION DU RIFSEP

Le conseil municipal à 10 voix Pour et 1 voix Contre (V. LEGENDRE), accepte la revalorisation du RIFSEP.

6/ CONVENTION CENTRE DE GESTION 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité, Autorise Madame Le Maire à signer la convention annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion.

7/ VENTE PARCELLE GRANDVILLE

Le conseil municipal à l'unanimité Fixe le tarif à 250€ pour la vente de la parcelle 010C148 à Grandvillé.

8/ CCBN : LANCEMENT DE L'ELABORATION DES ZONES D'ACCELERATION

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2022, arrêtant le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de la CCBN.

Le Conseil Municipal vote à 10 Voix Pour et 1 Voix Contre (V. LEGENDRE) décide d'engager la définition de zones d'accélération énergies renouvelables sur le territoire de la commune.

Et de mettre en œuvre les modalités d'élaboration permettant la participation du public et des acteurs du territoire.

9/ CCBN : FOND DE CONCOURS

Le conseil municipal, à 10 Voix Pour et 1 Voix Contre (V. LEGENDRE) autorise Madame le Maire à faire la demande de fond de concours à l'intercommunalité.

10/ MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CITY STADE

Le conseil municipal à 10 Voix Pour et 1 Voix Contre (V. LEGENDRE) Autorise le Maire à signer après négociation un contrat pour la maîtrise d'œuvre du city stade, avec le cabinet PRELY.

8/ INFORMATIONS DIVERSES

-samedi 13 avril 2024. : Vote du budget communal

-Dimanche 9 juin 2024 : Elections Européennes

-Samedi 15 juin 2024 : pique-nique participatif.

Fin de séance : 22h30

Le Maire,
Brigitte JACQUEMOT

Le Secrétaire de Séance
Bertrand REMOND